

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 1^{er} Octobre à 18h, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 17 septembre, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la Communauté de Communes Centre Tarn à Réalmont, sous la présidence de Didier Somen.

Objet : Projet de Contrat Régional Unique 2015-2017
Réf : D 2015.33

Délégués en exercice : 23 Suppléants: 14
Délégués présents : 12
Voix délibératives : 12

Titulaires présents : Didier Somen, Christian Puech, Thierry Maliet, Jena-Claude Clergue, Sylvian Cals, Jean-Luc Cantaloube, Alain Rouquier, Jean-Luc Espitalier, Eric Pujol, Gilbert Assié, Jean-Louis Guianvarch
Suppléants présents avec voix délibérative : Bernard Trouilhet
Titulaires excusés : André Cabot, Marie-Ange Mastain, Thierry San Andres, René Cabrol, Rolande Azam, Marie Milesi, Isabelle Calmet, Jean-Claude Madaule, Sabine Boudou, Philippe Delabre, Jean-David Roockx, Pierre Cahuzac
Autres personnes présentes sans voix délibérative : Stéphanie Cantaloube, Julien Frat, François Greffier, Christian Bruhat
Secrétaire de séance : Thierry Maliet

Dans la perspective de la future grande Région et afin de prolonger les politiques territoriales sur la période 2015-2017, la Région Midi-Pyrénées propose un contrat unique aux territoires ruraux organisés, pour prendre le relais de la Convention Territoriale 2008-2014.

Le Président présente le projet de Contrat Régional Unique pour la période 2015-2017, conformément au nouveau dispositif d'intervention de la Région, qui réunit dans un seul document les différents contrats territoriaux (Contrat de Ville de Carmaux, Contrat Grand Site de Cordes sur Ciel). Sans enveloppe financière prédéterminée, le Contrat précise les mesures d'intervention et la procédure d'instruction (voir ci-joint).

Ce contrat devra également être cosigné avec le Département du Tarn.

Il vous est donc proposé de délibérer pour approuver ce nouveau contrat et donner mandat au Président pour le signer, au nom du PETR.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés:

- Approuve le projet de Contrat Régional Unique 2015-2017
- Donne mandat au Président pour le signer au nom du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides avec le Président de la Région Midi-Pyrénées et le Président du Département du Tarn

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,
Le Président, Didier SOMEN

